

Omnia singularem disputationi conciliabant celebritatem.

Les défenses de thèses dans les Pays-Bas espagnols

Gwendoline de Mûelenaere

1. Introduction

Un règlement de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, publié le 13 février 1755, établit des dispositions concernant l'enseignement à l'Université de Louvain. Il critique les « dépenses excessives, qui se font à l'occasion des actes académiques, qui n'ont rien de commun avec les études, ni avec l'avantage de l'Université »¹. L'article 18 précise cependant : « La pompe qui s'est pratiquée jusqu'ici dans les actes relatifs au doctorat, ayant contribué à exciter l'émulation, nous avons jugé qu'on pouvait en conserver l'usage. » Par ses restrictions et limitations, l'édit nous renseigne sur le cérémonial et l'apparat qui entourent les défenses publiques à l'époque moderne. Est jointe au règlement une liste établissant le tarif des droits à payer par degré (baccalauréat, licence et doctorat). Elle comprend toutes les dépenses relatives aux disputes, thèses et actes, notamment les frais pour les tapis et ornements de l'école le jour de l'acte, le paiement des musiciens pour un motet, le paiement de l'organiste, du basson et du carillonneur, les frais pour l'arcade devant la porte du licencié, les lettres d'invitation envoyées aux étrangers, le discours prononcé en faveur du candidat, etc. En outre, le règlement prévoit, pour les actes de chaque degré, le paiement du bedeau

pour la distribution des thèses aux halles, leur forme et impression en papier fin ou en papier commun, ainsi que leur port dans les maisons de particuliers².

À l'époque moderne, il était en effet d'usage, lors de la défense de thèses visant l'obtention d'un grade, d'en imprimer les conclusions afin de les diffuser auprès du public. À partir du xvii^e siècle, des gravures prirent place autour du texte de ces affiches. C'est cette pratique propre à l'art baroque que cet article se propose d'étudier. Il convient d'abord de resituer ces matériaux iconographiques dans le contexte festif de la défense publique, spectacle destiné à une audience aristocratique et cultivée. Les cérémonies entourant les soutenances académiques ont laissé très peu de traces, à l'exception des affiches illustrées et dans certains cas, des livrets d'éloge gravés qui les accompagnaient. De tels documents donnent à voir un témoignage, toutefois idéalisé, de l'événement. Ils condensent ainsi le temps de l'éphémère et le temps de la mémoire. À ce titre, les gravures peuvent être considérées à leur tour comme une performance, une recreation matérielle du déploiement festif. Nous envisagerons donc à la fois les dispositifs de mise en scène préparés pour la circonstance et les mécanismes visuels qui permettent de faire événement dans ces images.

¹ Publié par Pierre F. X. DE RAM, *Les quatorze livres sur l'histoire de la ville de Louvain, du docteur et professeur en théologie Jean Molanus*, Bruxelles, Hayez (Académie royale de Belgique. Commission royale d'histoire. Publications in-4° (série A), [9]), 1861, p. 991-1010.

² Voir le « Tarif général des droits qui seront payés désormais, jusques à autre disposition de Sa Majesté, pour les actes et degrés académiques dans les Facultés de théologie, de droit et de médecine, en l'Université de Louvain », dans DE RAM, *Les quatorze livres...*, p. 999-1009.



Fig. 1. Alexandre Joos (grav.), Cortège doctoral sur la Grand-Place de Louvain en 1660. Edward Van Evens, *Louvain monumental*, Leuven, 1860, n° 110. Gravure, 17,5 x 25,5 cm. M-Museum Leuven, n° inv. LP/608. © M - Museum Leuven.

2. Les affiches de thèses au XVII^e siècle : le temps de l'éphémère et le temps de la mémoire

Les défenses de thèses se déroulaient selon un rituel relativement homogène dans les différents pays et institutions d'enseignement supérieur à l'époque moderne. Les disputes étaient organisées dans le cadre des solennités

académiques ordinaires, ou à l'occasion de festivités particulières (célébration de canonisations, inauguration d'une confrérie, etc.). Ces cérémonies étaient d'une grande importance au sein du système académique, et les institutions pédagogiques développaient un appareil impressionnant qui comprenait une procession dans la ville (fig. 1), un programme artistique élaboré entourant la défense³, suivie par un

³ V. Meyer et L. Rice se sont penchées sur le rôle de ces placards au sein du programme multimédia mis au point à l'occasion des disputes académiques, qu'elles resituent dans le contexte de la culture jésuite du spectacle. Véronique MEYER, « Le décor de la salle lors des soutenances de thèses sous l'Ancien Régime », dans Maria Teresa CARACCIOLLO et Ségolène LE MEN éd., *L'illustration. Essais d'iconographie*,

Actes du séminaire CNRS (GDR 712), Paris, 1993-1994, Paris, Klincksieck (*Histoire de l'art et iconographie*, [3]), 1999, p. 193-211 ; Louise RICE, « Jesuit Thesis Prints and the Festive Academic Defence at the Collegio Romano », dans John O'MALLEY éd., *The Jesuits: Cultures, Sciences, and the Arts 1540-1773*, Toronto 1999, p. 148-169.

banquet offert par l'étudiant. Le public était ainsi immergé dans un décorum visant à marquer les esprits. Les affiches gravées, exposées à l'entrée du collège ou dans la salle des actes, appartenaient à un appareil décoratif plus vaste qui concourait à instaurer la solennité recommandée pour ce genre d'événement⁴. Des musiciens chantaient des motets de circonstance, les locaux de la faculté étaient ornés de tapisseries, un arc de triomphe était quelquefois érigé devant la maison du *promovendus*⁵. Étant donné le manque de témoignages textuels, il est malheureusement souvent difficile d'évaluer l'ampleur de ces manifestations, ainsi que l'expérience vécue par les spectateurs.

Les soutenances publiques de l'époque moderne étaient des événements intellectuels et mondains qui attiraient l'élite de la société, en particulier lorsque les thèses étaient dédiées à des figures princières. Le public se composait d'ecclésiastiques, savants, aristocrates et hommes politiques qui prenaient éventuellement part à la discussion⁶. Ce type d'exercice académique était avant tout une reconnaissance publique des compétences et du statut social de l'étudiant. Elle était mise en scène dans un contexte festif visant à divertir les spectateurs/connaisseurs. Le défendant tentait de marquer les esprits par son érudition et son éloquence, synthétisées dans le langage visuel complexe de l'affiche gravée. Celui-ci regorgeait d'allégories,

d'emblèmes, d'énigmes, de devises, de références bibliques ou littéraires, et d'allusions à la famille du dedicataire qu'il s'agissait d'interpréter⁷.

La tradition des thèses illustrées apparaît vers la fin du xvi^e siècle et se développe dans l'Europe de la Contre-Réforme au siècle suivant. Les affiches de thèses, qui évoluent en placards exubérants au cours du xvii^e siècle, comportent systématiquement une dédicace à une personnalité académique, politique ou religieuse. Dans les Pays-Bas méridionaux, l'exemple international a été suivi dans les universités de Louvain et Douai, mais également dans les collèges jésuites. Les thèses illustrées servaient à la fois d'invitation à la défense, de programme visuel et d'élément décoratif de la salle de soutenance, ainsi que de souvenir de l'événement. La dissertation plus détaillée pouvait être éditée sous forme de brochure complémentaire au placard.

Le médium de l'affiche est classé dans la catégorie des « éphémères »⁸. Selon John Pemberton, les éphémères sont « des documents produits en relation avec un événement particulier et qui ne sont pas destinés à survivre à la circonstance de leur message »⁹. Alan Clinton les définit comme « un type de documentation imprimée qui échappe aux circuits usuels de publication, de vente et de contrôle bibliographique. Cela englobe à la fois des publications accessibles gratuitement au grand public et

⁴ Notamment par la *Ratio Studiorum*. Voir Rosa DE MARCO, *Le langage des fêtes jésuites dans les pays de langue française de la ratio studiorum de 1586 jusqu'à la fin du généralat de Muzio Vitelleschi (1645)*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, Dijon, 2014, p. 43.

⁵ Léon VAN DER ESSEN, *L'Université de Louvain (1425-1940)*, Bruxelles, Éditions universitaires (Leo belgicus), 1945, p. 244.

⁶ Véronique MEYER, « Les thèses, leur soutenance et leurs illustrations dans les universités françaises sous l'Ancien Régime », dans Claude JOLLY et Bruno NEVEU éd., *Éléments pour une histoire de la thèse*, Paris, Klincksieck (Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne, 12), 1993, p. 68.

⁷ À ce sujet, voir Anne-Élisabeth SPICA, « Esprit emblématique, esprit aristocratique : éléments pour une réception

des usages symboliques en France à la fin du xvii^e siècle à travers les relations du *Mercure galant* », dans Marie-France WAGNER éd., *Les jeux de l'échange : entrées solennelles et divertissements du xv^e au xvii^e siècle*, Paris, Champion (Études et essais sur la Renaissance, 67), 2007, p. 373-414.

⁸ Nicolas Petit a synthétisé les tentatives de définitions de ce type de matériel. Nicolas PETIT, *L'éphémère, l'occasionnel et le non-livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, Klincksieck (Corpus iconographique de l'histoire du livre, 3), 1997, p. 13-17, 25.

⁹ John E. PEMBERTON, *The National Provision of Printed Ephemera in the Social Services*, Coventry, University of Warwick Library, 1971, p. 6.

d'autres qui sont destinées seulement à une circulation restreinte et spécifique »¹⁰. De nombreux auteurs conçoivent les publications éphémères par opposition au médium du livre. Les placards de thèses correspondent à ces différentes définitions : ne répondant pas à la forme classique d'un livre, ils ne sont pas destinés à la vente, mais sont distribués, envoyés, offerts, affichés. Nous pouvons néanmoins nous poser la question de leur conservation. En effet, s'ils sont étroitement liés à un événement particulier, ne sont-ils pas aussi destinés à être conservés de manière à garder la mémoire de cette occasion ? Dans son *Avis pour dresser une bibliothèque* publié en 1627, Gabriel Naudé recommande d'ailleurs de rassembler en recueils reliés :

tout ce qui peut entrer en ligne de compte et avoir quelque usage [...] : comme le sont les libelles, placards, thèses, fragments, épreuves et autres choses semblables, que l'on doit être soigneux de joindre et assembler suivant les diverses sortes et matières qu'ils traitent [...]. Autrement il arrive d'ordinaire que pour avoir méprisé ces petits livres qui ne semblent que bagatelles et pièces de nulle conséquence, on vient à perdre une infinité de beaux recueils qui sont quelque fois des plus curieuses pièces d'une Bibliothèque¹¹.

De plus, des artistes renommés tels que Rubens et ses élèves étaient commandités pour réaliser ces œuvres d'art, par conséquent fort coûteuses. Elles furent par la suite recherchées et collectionnées pour leurs qualités tant esthétiques que scientifiques, ce qui semble indiquer que les gravures de thèses étaient conçues non seulement comme éléments de décor éphémère, mais également comme objets pérennes destinés à faire vivre la fête au-delà de l'événement.

3. Placards, livrets et *apparati* : un programme iconographique cohérent

En plus des placards de thèses, d'autres types de documents nous renseignent sur le spectacle que constituait la défense publique. Il s'agit des livrets décorés et agrémentés de poèmes, chronogrammes et emblèmes que le candidat ou son collègue offrait au dedicataire. Ils pouvaient également être présentés au défendant lui-même par des amis, proches ou collègues, comme manifestations de sympathie. La Bibliothèque royale de Belgique conserve deux livrets de poèmes imprimés dans le cadre de disputes publiques au collège jésuite d'Anchin à Douai. Nous les examinerons parallèlement aux placards de thèses commandités par le *promovendus*, afin d'observer la cohérence du programme iconographique mis en œuvre à travers les différents médiums.

La première brochure analysée, de format in-4°, a été imprimée à l'occasion de la défense publique de l'étudiant polonais Gabriel de Bobrek Ligeza, le 22 août 1628. Sept gravures ornent les vingt pages de poèmes et d'éloges (fig. 2)¹². La dédicace est adressée à Sigismond III (1566-1632), « roi de Pologne par la grâce de Dieu, grand chef de Lituanie, de Russie, de Prusse, de Masovie, de Samogitie, et de Livonie¹³ ; et aussi pieux, heureux, auguste roi héréditaire des Suédois, des Goths et des Vandales, en sa 41^e année de règne ». La page de titre, signée par le graveur anversoise Pierre Rucholle, présente une *porta triumphalis* identifiée par une inscription dans le haut de la page : *Facies anterior apparatus aulae collegii Aquicinctini lateralibus XX pedes altior* (« Face avant de l'appareil de la cour du collège d'Anchin, [face] de 20 pieds plus haute que les

¹⁰ Alan CLINTON, *Printed Ephemera. Collection, Organisation and Access*, Londres, Clive Bingley, 1981, p. 24.

¹¹ Gabriel NAUDÉ, *Avis pour dresser une bibliothèque*, Paris, François Targa, 1627, p. 75-76.

¹² Voir Peter M. DALY et G. Richard DIMLER éd., *The Jesuit Series. Part One (A-D)*, Montreal, McGill/Queen's University Press (Corpus librorum emblematum), 1997, p. 167.

¹³ La Masovie est une région située à l'Est de la Pologne, la Samogitie se trouve au Nord-Ouest de la Lituanie, la Livonie comprend les territoires sur la côte de la mer Baltique.

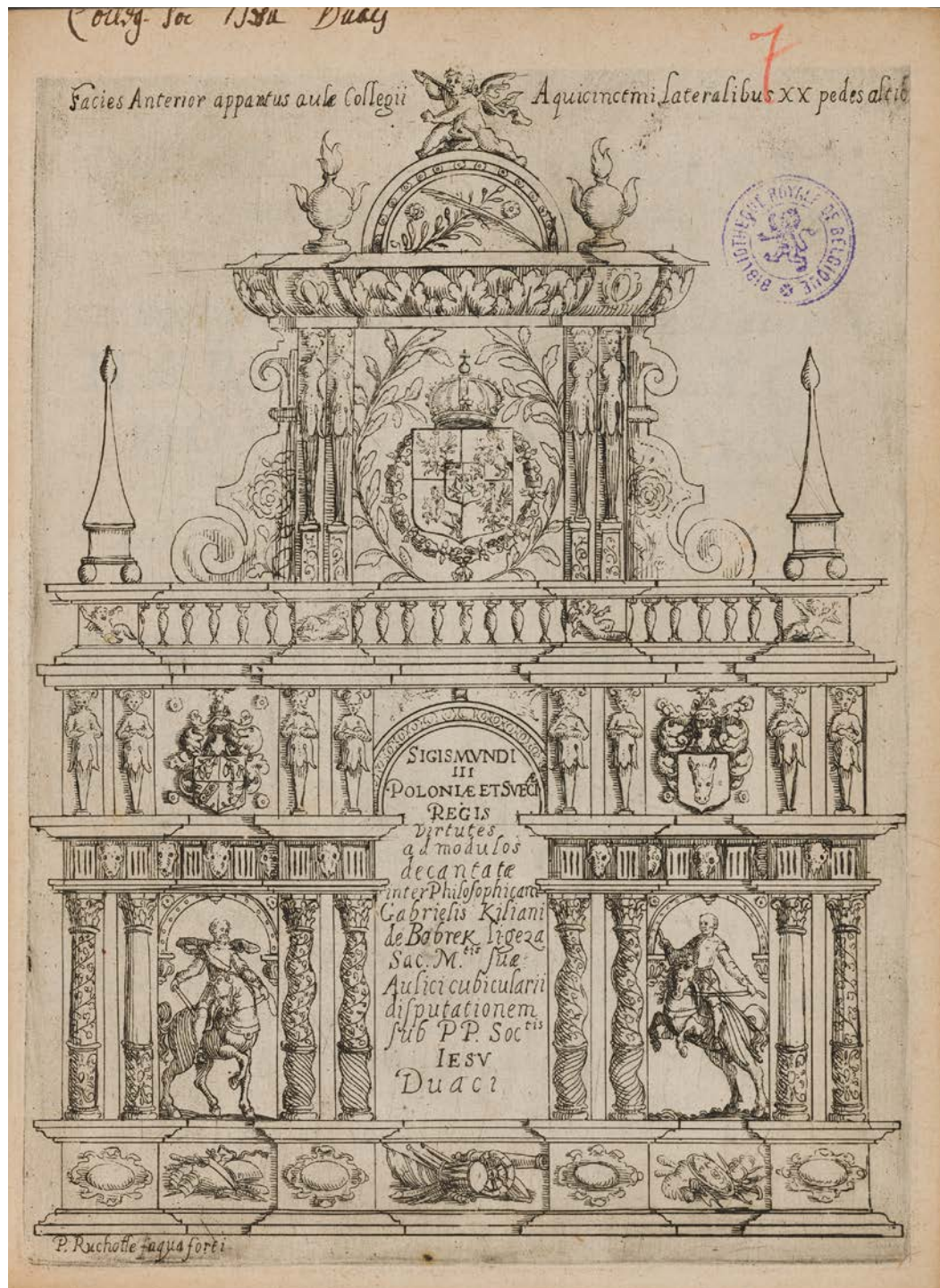


Fig. 2. Pierre Rucholle (grav.), Frontispice de Sigismundi III Poloniae et Sueciae Regis virtutes ad modulos decantatae inter philosophicam Gabrielis Kiliani de Bobrek Ligeza Sac[rae] M[ajesta]tis Suae aulici cubicularii, disputationem sub P[atribus] Societatis IESV Duaci, Douai, 1628. Eau-forte, 21 x 15,5 cm. Bibliothèque royale de Belgique, Réserve précieuse, n° inv. RP II 40314 A 7. © Bibliothèque royale de Belgique.



Fig. 3. Anon., *Religioni Regiae. Suecia*, dans *Sigismundi III Poloniae et Sueciae Regis virtutes...*, Douai, 1628, p. A4. Eau-forte, 19,6 x 8,4 cm. Bibliothèque royale de Belgique, Réserve précieuse, n° inv. RP II 40314 A 7. © Bibliothèque royale de Belgique.

[faces] latérales »). Le titre est gravé à l'intérieur de l'arche : « Les vertus de Sigismond III roi de Pologne et de Suède chantées en rythme pendant la dispute philosophique de Gabriel Kilian de Bobrek Ligeza, valet de chambre à la cour de Sa Sainte Majesté, sous [la direction des] pères de la Compagnie de Jésus à Douai ». Il indique ainsi que l'éloge du monarque, matérialisé par des textes et images dans le document, a été mis en scène au cours de la défense des thèses. On peut se demander si le dispositif scénique a vraiment existé dans ces proportions, car les dimensions indiquées (six mètres de haut) semblent très importantes. S'agit-il d'une exagération, le décor se limitant

à des panneaux peints montés sur une façade ? Ou bien est-il possible que des structures éphémères conçues pour des événements antérieurs aient été récupérées et réutilisées par le collège d'Anchin ? Quoi qu'il en soit, ce type de représentation, idéalisée, doit être envisagé avec précaution. L'intention de cette eau-forte était de communiquer une image durable du décor et du spectacle élaborés pour la circonstance.

Les quatre planches qui suivent illustrent les quatre faces d'un obélisque, appartenant vraisemblablement à l'architecture éphémère représentée en page de titre (fig. 3)¹⁴. Ainsi, selon un « effet de zoom », un élément de la

¹⁴ Les pyramides figurées dans le frontispice sont vides, mais présentent la même forme que celles des pages inté-

rieures. L'espace disponible était sans doute trop petit pour y faire tenir le dessin détaillé des personnifications.

structure générale est choisi et détaillé à l'intérieur de la brochure. Le même procédé est utilisé dans la *Pompa Introitus Ferdinandi* qui célèbre l'entrée de Ferdinand, Infant d'Espagne, à Anvers le 15 mai 1635¹⁵ : les panneaux de l'appareil érigé pour l'entrée princière, illustré dans une planche en double page, sont ensuite détaillés dans trois gravures (*Ferdinand*, *Nep-tune* et la *Gratulatio*). Les inscriptions gravées sur le socle de l'obélisque sont reprises dans le titre des poèmes qui suivent : *Religioni Regiae. Suecia* (« À la religion royale. Suède »), *Sapientiae Regiae. Moscovia* (« À la sagesse royale. Moscovie »), *Fortitudini Regiae. Turcia* (« À la force royale. Turquie ») et *Clementiae Regiae. Polonia* (« À la clémence royale. Pologne »). Le livret se termine par deux planches ornées de motifs allégoriques. Sur la première, la Félicité accompagnée d'angelots chevauche Pégase et brandit un globe surmonté d'une croix ainsi que des armes du souverain. La deuxième gravure représente un ange soutenant un écu illustré de références historiques et symboliques. Le titre de la page en vis-à-vis indique : « La sodalité de la bienheureuse Vierge de l'Annonciation au très illustre et altier seigneur Gabriel Kilian de Bobrek Ligeza, fils du trésorier du roi ; lui a donné un bouclier [le blason illustré à gauche] élaboré par amour marial [...] ». Il précède un poème louant la lignée du défendant.

Ce livret accompagnait une planche conçue par Abraham van Diepenbeeck¹⁶ et gravée par Schelte A. Bolswert (fig. 4). Elle est composée de deux feuilles superposées, comme

c'était l'usage pour les affiches de thèses à partir de 1620. La partie inférieure détaille les conclusions en philosophie, précédées d'un cartouche au nom du roi et d'une dédicace latine à son attention. L'encadrement se compose de huit compartiments illustrant des épisodes de l'histoire de Pologne, ainsi que d'un portrait de Gabriel de Bobrek Ligeza. Le candidat, accompagné des Sciences et de la Guerre, offre son affiche de thèses à son souverain figuré dans la planche supérieure. Sigismond III est représenté assis sur un trône qui porte la devise *More Maiorum* (« d'après la coutume des ancêtres ») et ses armes, également figurées dans le frontispice du livret. Son portrait est copié d'un tableau attribué à Pieter Soutman¹⁷. Il est entouré de la Pologne sous les traits de Minerve et de la Suède. La Russie lui offre une couronne tandis qu'une femme ottomane lui fait don d'une branche de laurier, tout en désignant ses armes brisées. Ces quatre personnifications de pays sont celles représentées sur les côtés de l'obélisque dans le livret d'éloge. Sigismond III Vasa, élu roi de Pologne en 1587 et désigné à la tête de la Suède en 1592, avait en réalité été destitué du trône suédois en 1599. Il en conserva néanmoins le titre jusqu'à sa mort. Son éviction déclencha la guerre polono-suédoise, qui raviva l'ancienne rivalité avec la Moscovie. Ce conflit lui-même est étroitement lié aux campagnes que le souverain mena contre les Turcs et les Tatars¹⁸. Marqué par la perte de sa Suède natale en faveur des Protestants, Sigismond suivit une politique catholique en Pologne, comprenant

¹⁵ Caspar GEVARTIUS, *Pompa introitus honori Ferdinandi Austriaci Hispaniarum Infantis...*, Anvers, Joannes Meursius, 1641.

¹⁶ D'après Max ROOSES, « l'une de ces thèses porte le nom d'Abraham van Diepenbeeck comme dessinateur ; les autres ne portent pas de nom de peintre. Aucune ne peut faire valoir des titres pour justifier l'attribution à Rubens » (*L'œuvre de P. P. Rubens. Histoire et description de ses tableaux et dessins*, vol. 5, Anvers, Jos Maes, 1892, p. 39-40). Un exemplaire conservé au British Museum, Londres,

contient cependant les signatures « S. Bolswert sc. » et « P.P. Rub. inv. » dans le bas de la scène principale. La composition n'est pas mentionnée dans le *Corpus Rubenianum* consacré aux pages de titre de l'artiste anversoïse (vol. 21).

¹⁷ Tableau daté de c. 1626 et conservé à l'Alte Pinakothek, Munich, inv. n° 948.

¹⁸ Norman DAVIES, *God's Playground: a History of Poland*, vol. 1: *The Origins to 1795*, Oxford, Clarendon Press, 1985, p. 447.



Fig. 4. Schelte A. Bolswert d'après Abraham van Diepenbeeck, *Philosophia*, placard de la thèse de Gabriel Kilian de Bobrek Ligeza, défendue à Douai le 22 août 1628. Gravure, 91,9 x 59,5 cm. Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes, n° inv. SI 28107. © Bibliothèque royale de Belgique.

que son pays pouvait jouer un rôle important dans la récupération de l'Europe du Nord par l'Église romaine. Il avait reçu une éducation jésuite qui en fit un fervent catholique, et soutenait naturellement la Compagnie de Jésus intellectuellement et financièrement. Les Jésuites, actifs en Pologne depuis 1564, avaient rapidement ouvert un large réseau d'écoles qui proposaient une excellente formation dans la tradition humaniste¹⁹. Gabriel de Bobrek Ligeza, présent à Douai dans le cadre d'une *peregrinatio academica*, profita de sa défense de thèses pour glorifier Sigismond III. Tant le placard que le livret présentent ce dernier comme digne héritier de la dynastie des Jagellon, ardent défenseur de la foi catholique, et souverain couronné de succès dans ses conquêtes militaires (même si la réalité était sensiblement différente). Le livret a peut-être été commandité par la sodalité de l'étudiant, ce qui expliquerait la qualité inférieure des eaux-fortes, en comparaison avec l'illustration de l'affiche, financée par le candidat lui-même. Mais il convient de souligner la continuité des thèmes abordés dans chaque médium. Les deux types de publication sont complémentaires : ils utilisent un langage visuel (allégorique, héraldique, emblématique) similaire et poursuivent la même visée apologetique.

Cinq ans plus tard, Georges Erdödy de Monyorokerek défendit des thèses de philosophie universelle au collège d'Anchin à Douai. Il fit

réaliser une gravure par Cornelis Schut et Lucas Vorsterman (fig. 5)²⁰. La composition allégorique glorifie le futur empereur Ferdinand III d'Autriche (1608-1657) portant le sceptre et le globe. Il est entouré de nombreuses personnifications, dont la Paix et l'Abondance. Un personnage tient le drapeau de la sodalité des philosophes à laquelle appartenait le *promovendus*, bannière ornée d'une Vierge à l'Enfant²¹. Des putti soutiennent les blasons de régions que Ferdinand III gouverne : la Dalmatie, la Styrie, la Croatie, l'Autriche, la Bohême et la Hongrie, pays d'origine du candidat. Le jeune aristocrate est lui-même figuré dans la scène, offrant le placard à son dédicataire. Dans le ciel apparaissent trois rois de Hongrie sanctifiés : saints Stéphane, Émeric et Ladislas. Les positions gravées dans la partie inférieure sont encadrées par six médaillons. Ils présentent les portraits de monarques magyars célébrés pour leur défense de la foi catholique²². La dernière légende, par exemple, mentionne : *Matthiae Corvino Regi Hungariae, ob Turcas & Haereticos victos* (« À Matthias Corvin roi de Hongrie, pour avoir vaincu les Turcs et les Hérétiques »).

Le même fil conducteur apparaît dans le livret in-4° de 32 pages imprimé à l'occasion de la défense d'Erdödy (fig. 6)²³. Enrichi de onze gravures emblématiques à l'eau-forte, il contient une dédicace au roi de Hongrie et relate les exploits de ses prédécesseurs : les trois saints

¹⁹ Daniel STONE, *A History of East Central Europe* vol.4: *The Polish-Lithuanian State, 1386-1795*, Seattle, University of Washington Press, 2001, p. 131, 219.

²⁰ Christiaan SCHUCKMAN et Dieuwke DE HOOP SCHEFFER éd., *Hollstein's Dutch & Flemish Etchings, Engravings and Woodcuts 1450-1700*, vol. XLIII: *Lucas Vorsterman I*, Amsterdam, Sound & Vision Interactive Inc, 1993, p. 108-109. La gravure complète est conservée à la Graphische Sammlung Albertina à Vienne.

²¹ À propos de la sodalité des philosophes, et des congrégations mariales en général, voir Hugues BEYLARD, « Douai », dans Pierre DELATTRE éd., *Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles. Répertoire topo-bibliographique*

publié à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de la Compagnie de Jésus 1540-1940, tome II, Enghien, Institut supérieur de Théologie, 1953, p. 207-210.

²² Stéphane I^{er} de Hongrie (v. 975-1038, canonisé en 1083), Géza I^{er} de Hongrie (v. 1040-1077), André II de Hongrie, dit le Hiérosolomitain (v. 1176-1235), Louis I^{er} de Hongrie (1326-1382), Jean Hunyadi (Corvin), régent du Royaume de Hongrie (v. 1387-1456), Matthias I^{er} de Hongrie (Corvin) (1443-1490).

²³ Deux autres exemplaires sont conservés à la Biblioteca Casanatense à Rome (inv. n° Vol Misc. 1357 24) et à la Österreichische Nationalbibliothek à Vienne (inv. n° 26 N 68).



Fig. 5. Lucas Vorsterman d'après Cornelis Schut, *Philosophia Universa*, partie supérieure du placard de la thèse de Georges Erdödy de Monyorokerek, défendue à Douai en juillet 1633. Gravure, 52,8 cm x 70,2 cm. Rijksmuseum, n° inv. RP-P-OB-70.345. © Rijksmuseum.

figurés dans la gravure de Vorsterman, ainsi que les souverains hongrois Bela I^{er}, Géza I^{er}, Matthias Corvin, Ferdinand I^{er}, Ferdinand II et enfin Ferdinand III. Le livret loue leur vertu, leur piété et leurs connaissances militaires et politiques. Le frontispice réalisé par Pierre Rucholle illustre ici aussi l'appareil qui fut disposé dans la cour du collège d'Anchin lors de la dispute philosophique²⁴. La gravure met en scène les figures *Religione*, *Fortitudine*, *Clementia* et *Munificentia* au sommet d'un arc

triomphal encadrant Ferdinand III. De part et d'autre se tiennent deux de ses prédécesseurs, Ferdinand I^{er} (1503-1564) et son père Ferdinand II du Saint-Empire (1578-1637). Ce portrait en pied du roi est très similaire à celui qui occupe le centre de la gravure de Schut. De même, sa devise *Pietate et Justitia*, illustrée sur deux cartouches dans la planche gravée, se retrouve inscrite sur l'arc qui encadre la figure impériale dans le frontispice de la brochure. La sentence fait l'objet d'un développement dans

²⁴ *Pars apparatus theatro aulae collegii Acquicinctini imposita eamque dividens* (« Partie de l'appareil posée sur le

théâtre de la cour du collège d'Anchin et organisant celle-ci »).



Fig. 6. Pierre Rucholle (grav.), Frontispice de *Gloria virtutis hungaricae religionis, bellicae atque politicae peritiae laude propagata per reges XLIII. Ad usque Ferdinandum III Hungariae et Boemiae Regem, &c.* ponebat super philosophicam suam disputationem Georgius Aloysius Erdeodi de Monyorokereck Comes Montis Claudii, etc. Hungarus Duaci in collegio coenobii Aquicinctini apud Patres Societatis Iesu, Douai, 1633. Eau-forte, 19,4 x 13,8 cm. Bibliothèque royale de Belgique, Réserve précieuse, n° inv. RP II 40314 A 10. © Bibliothèque royale de Belgique.

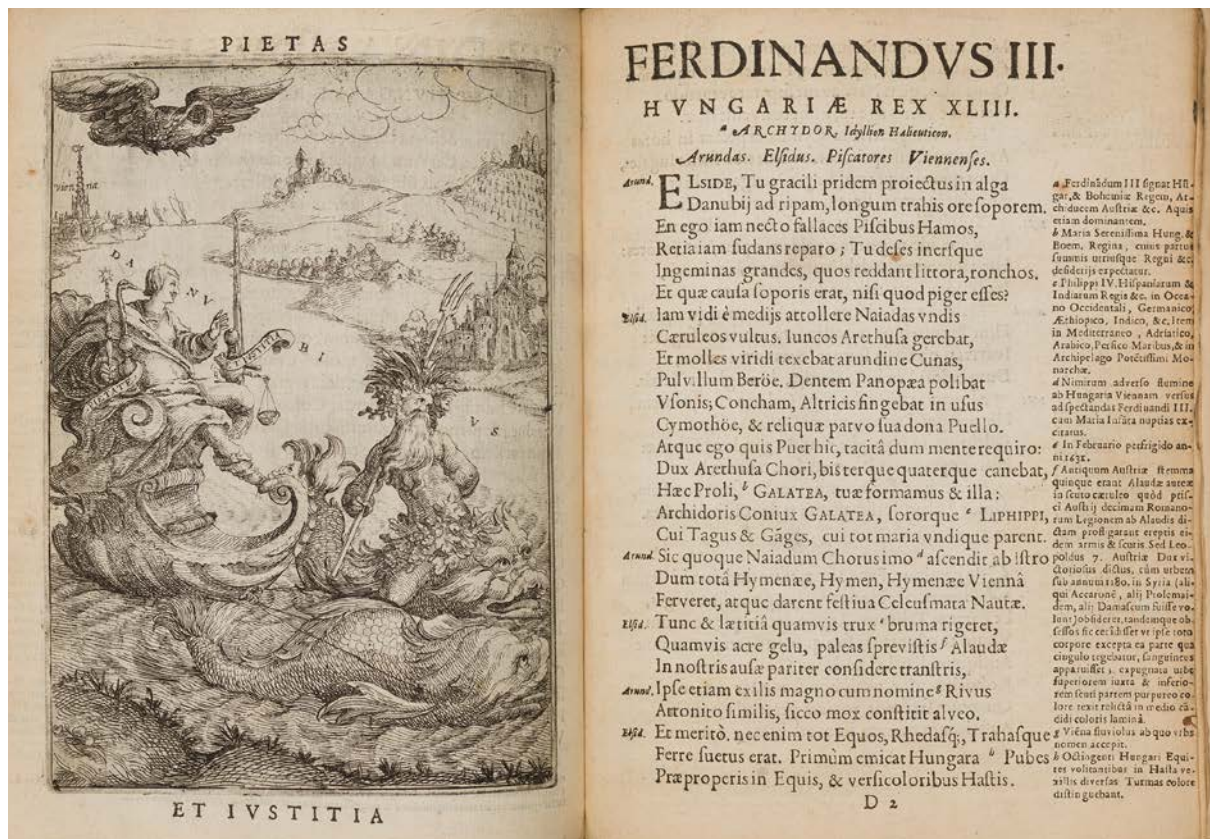


Fig. 7. Anon., *Pietas et Iustitia, dans Gloria virtutis hungaricae religionis, bellicae atque politicae peritiae laude propagata...*, Douai, 1633, p. D2. Eau-forte, 19,4 x 13,8 cm. Bibliothèque royale de Belgique, Réserve précieuse, n° inv. RP II 40314 A 10. © Bibliothèque royale de Belgique.

une vignette du libretto (fig. 7). Les attributs de ces deux vertus, un sceptre constellé, une cigogne, une épée et une balance, ornent le char marin du souverain dirigé par le Danube personnifié. Le recueil de poèmes se termine par une seconde dédicace, adressée cette fois par la sodalité de l'étudiant : « La congrégation mariale des Philosophes de Douai a composé pour Ferdinand III roi de Hongrie et de Bohême, etc., ce témoignage public de sa vertu, concernant le comte Georges Louis Erdödy de Monyorokerek [...] »²⁵ Ici encore, nous constatons

que l'iconographie du placard et du livret, bien que réalisés par des artistes différents, participent d'une même intention laudative. Dans les deux exemples analysés, le dispositif scénique déployé pour la circonstance, et dont le souvenir est gravé en page de titre, respectait les thématiques choisies par l'étudiant et ses professeurs : énumérer les régions gouvernées par le monarque, rappeler le prestige de sa lignée et de cette manière sa légitimité à régner, et mettre en exergue son combat pour la religion catholique.

²⁵ Ad Ferdinandum III. Hungar[iae] et Bohem[iae] Regem, etc. de Comite Georgio Aloysio Erdeody de Monyorokerek,

etc. suo secundum praefecto publicum hoc virtutis testimonium Mariana Philosophorum Duaci sodalitas exarabat.

4. La gravure de thèses : construction allégorique au service du spectacle

Parmi les rares relations écrites traitant de disputes académiques dans les Pays-Bas espagnols, les *Litterae annuae* ou Lettres annuelles de la province flandro-belge contiennent une description témoignant de cette pratique. Elle concerne la défense des thèses de Théodore d'Immerseel, comte de Brouckhoven, le 3 septembre 1652. La cérémonie se déroula au collège jésuite de mathématiques de Louvain, sous la supervision du professeur anversoïse André Tacquet (1612-1660)²⁶ :

Concernant les études supérieures à l'université, [ne mentionnons] que ceci : ni nous ni les autres n'avons jamais vu à Louvain d'apparat plus splendide que celui des thèses de mathématiques universelles que le comte de Brouckhoven a défendues avec grande distinction. Elles étaient gravées sur bronze pour un coût de près de deux milles florins et dédiées à l'archiduc Léopold, pour lequel un trône avait été dressé dans la salle où se déroula la dispute comme s'il y avait été présent ; trône où étaient suspendues les thèses bordées d'une frange dorée. La décoration de l'endroit, le concert musical raffiné et

inédit, l'assemblée des nobles et des lettrés, la généreuse libéralité dont les thèses somptueuses témoignaient, tout contribuait à la singulière célébrité²⁷ de la dispute²⁸.

Le défendant était un jeune homme de dix-neuf ans issu d'une famille noble du Brabant flamand²⁹. En 1640, son père avait été élevé de la baronnie à un comté du Saint-Empire par Ferdinand III, en récompense de services rendus pendant la guerre de Trente Ans. C'est vraisemblablement pour cette raison que le candidat adresse sa thèse au frère de l'empereur, Léopold-Guillaume d'Autriche (1614-1662), qui fut le gouverneur général des Pays-Bas espagnols de 1647 à 1656³⁰. La dédicace fait référence à la reconquête de Gravelines par l'archiduc quelques mois plus tôt, le 18 mai 1652. Le texte des Lettres annuelles insiste sur le prix élevé des thèses et sur le rang des membres de l'assemblée, qui semblent participer à l'apparence majestueuse de la cérémonie au même titre que les dispositifs ornementaux et musicaux déployés.

Le placard de la thèse de Théodore d'Immerseel est dû au graveur Nicolas Lauwers d'après Abraham van Diepenbeeck (fig. 8)³¹.

²⁶ Voir Henri BOSMANS, *Biographie nationale*, vol. 24, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1929, col. 440-464.

²⁷ Le qualificatif « somptueuses » peut aussi être traduit par « coûteuses », et la « célébrité » de la dispute s'entend également par « popularité ».

²⁸ *De sublimioribus in academia studiis hoc tantum, nihil a nobis aliisq[ue] Lovanii eo apparatu visum umquam fuisse splendidius, quo theses ex universa Mathematica delectas magna cum laude propugnabit Comes de Brouckhoven. Erant illae in aes incisae duorum prope millium floren. sumptu dicataeque Archiduci Leopoldo, cui velut praesenti erectum erat in disputationis aula solium, in quo theses aurato inclusae limbo pendebant. Loci ornatus, musicorum exquisita et nova symphonia, nobilium et litteratorum confusus, munifica sumptuosorum thesium distributio, omnia singularem disputationi conciliabant celebritatem.* Voir les *Litterae annuae Provinciae Flandro-Belgicae anni 1652*, Archivum Romanum Societatis Iesu (ARSI), Rome, FB58 [Flandrob., Histor., 1646-1654], cahier 49, fol. 184v. Le texte se trouve également au Rijksarchief d'Anvers, Archief van

de Nederduitse provincie der jezuieten (Flandro-Belgica Jezuieten 6), *Litterae annuae...*, fol. 6v. Je remercie Grégory Ems (UCL) pour sa traduction française.

²⁹ Théodore d'Immerseel était le fils aîné d'Englebert II d'Immerseel et d'Hélène de Montmorency. Il succéda à son père le 26 septembre 1652, mais mourut deux ans plus tard, le 23 mars 1654, âgé de 21 ans seulement.

³⁰ Jozef MERTENS, « Immerseel draagt een thesisprent op. Het ontwerp van Van Diepenbeeck », dans Jozef MERTENS et Franz AUMANN éd., *Krijg en Kunst: Leopold Willem (1614-1662), Habsburger, landvoogd en kunstverzamelaar*, Bilzen, Landcommanderij Alden Biesen, 2003, p. 244-245 (cat. II.3.17).

³¹ Bibliothèque royale de Belgique (KBr), Bruxelles, inv. n° SII 25851 (97 x 68 cm). Voir Friedrich Wilhelm HOLLSTEIN éd., *Dutch & Flemish Etchings, Engravings and Woodcuts 1450-1700*, vol. V, Amsterdam, Hertzberger, 1951, s243, n° 164 ; Omer VAN DE VIJVER, « L'école de mathématiques des Jésuites de la province flandro-belge au XVII^e siècle », *Archivum historicum Societatis Iesu*, 49 (1980), p. 273-274.



Fig. 8. Nicolas Lauwers d'après Abraham van Diepenbeeck, *Serenissimo principi Leopoldo Guilielmo, archiduci Austriae etc., Belgarum et Burg[undiae] pro rege gubern[at]ori, victori pacifico...*, placard de la thèse de Théodore d'Immerseel, défendue à Louvain le 3 septembre 1652. Gravure, 68,5 x 98 cm. Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes, n° inv. SII25851. © Bibliothèque royale de Belgique.

Ce dernier a réalisé trois dessins préparatoires avant l'exécution de la gravure (fig. 9)³². Une copie chinoise, probablement exécutée d'après un exemplaire emmené par le missionnaire jésuite Ferdinand Verbiest lors de son voyage

en Chine en 1657, est également conservée et démontre la circulation internationale de tels documents³³. Le portrait du gouverneur occupe le centre de la planche, entouré du Temps et de l'Éternité et surmonté de l'aigle des Habsbourg.

³² Un premier dessin, donnant un aperçu général de la composition, se trouve à la Graphische Sammlung Albertina à Vienne (21,7 x 31,5 cm, inv. n° 9525). Le Musée des Beaux-Arts d'Orléans conserve une esquisse à la plume et encre brune, rehaussée de lavis gris et gouache blanche et divisée par une mise au carreau à la sanguine (24 x 36,2 cm, inv. n° 1871). Enfin, un *modello* à échelle appartient à une collection particulière anversoise (66,5 x 95 cm). Voir Patrick RAMADE, Marc DE BEYER, Hans VLIEGHE et al., *Dans la lumière de Rubens. Peintres baroques des Pays-Bas du Sud*,

trad. par J. Muller et M. Boon, catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, 15 septembre – 30 novembre 2000, Paris, Somogy, 2000, p. 55, 57, 72 (fig. 36) ; « Le collectionneur privé. Passion et transmission », brochure éditée par la Fondation Roi Baudouin à l'occasion de la Brussels Art Fair (Brafa) 2015, p. 14.

³³ Noël GOLVERS, « A Chinese Imitation of a Flemish Allegorical Picture Representing the Muses of European Sciences », *T'Oung Pao*, 81, 4 (1995), p. 303-314.



Fig. 9. Abraham van Diepenbeeck, *Allégorie en l'honneur de l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche*, dessin préparatoire pour le placard de thèse de Théodore d'Immerseel, vers 1652. Plume à l'encre brune et noire, lavis gris avec rehauts de blanc, 66,5 x 95 cm. Anvers, collection privée.

Sur la gauche, l'étudiant agenouillé lui rend hommage avec déférence. Le texte résumé des thèses est inséré sur des objets de la composition tels que des affiches, des tablettes ou le bouclier de Minerve. De plus, des schémas et épures ornent les parois de l'architecture classique à l'arrière-plan, soulignant visuellement les matières mathématiques défendues : l'arithmétique, la statique, la cosmographie, l'optique, la musique, la géométrie et l'architecture militaire. Chaque domaine est matérialisé par une

personnification, qui représente en même temps une vertu de l'archiduc³⁴. Cette scène allégorique, à l'instar des deux gravures de thèses précédentes, ne reflète bien évidemment pas la soutenance telle qu'elle s'est réellement déroulée. Il s'agit en réalité d'une construction graphique réalisée en amont de l'événement. Elle met en scène, de manière idéalisée, la relation établie entre mécène et *promovendus*. Le passage décrivant l'acte académique indique que le trône, où était accroché le placard de

³⁴ À propos du rôle des figures allégoriques dans cette gravure, voir notre article : « Double Meaning of Personification in Early Modern Thesis Prints of the Southern Low Countries: Between Noetic and Encomiastic Representation »,

dans Walter MELION et Bart RAMAKERS éd., *Personification. Embodying Meaning and Emotion*, Leiden/Boston, Brill (Intersections, 41), 2016, p. 433-460.

thèses de l'étudiant, avait été disposé dans la pièce *comme si l'archiduc avait été présent*. Ce détail est intéressant car il souligne le fait que le dedicataire, qui n'assistait pas automatiquement à la soutenance, était néanmoins re-présenté, c'est-à-dire *rendu présent* par la valeur transitive de l'image. L'affiche gravée, installée sur le siège destiné à l'archiduc, le remplaçait d'une certaine manière. Louis Marin explique ce pouvoir de l'image : « représenter c'est faire revenir l'absent comme s'il était présent, intensifier la présence, instituer le sujet de la représentation »³⁵. Une distance est néanmoins instaurée entre les deux protagonistes, puisque l'archiduc est figuré non en présence de l'étudiant, c'est-à-dire dans le même espace de représentation, mais par un portrait de profil en médaillon. Ce procédé dénote une séparation physique mais aussi une distinction hiérarchique marquant la prééminence du dedicataire princier.

Un livret in-folio de six pages exposait les thèses défendues. Le titre mentionne expressément la planche conçue par van Diepenbeeck (*Theses mathematicae [...] aenea tabula amplissime expressas*), et l'utilisation de la forme future indique qu'il s'agit d'une pièce d'invitation pour une défense à venir³⁶. Enfin, un livret in-folio de vingt pages, *Mathematicae scientiae emblematicae expressae*, a été offert au défendant par ses amis à l'occasion de sa défense publique³⁷. Il s'ouvre sur les armes d'Immerseel

et contient une dédicace en prose signée des huit auteurs. La brochure présente ensuite une élogie, un poème rédigé en alexandrins, et deux poèmes en vers décasyllabes comprenant un chronogramme. En effet, chaque mot contient les lettres M, D, C, L ou I, qui permettent de constituer (plusieurs fois) la date latine de 1652. Les thèses d'astronomie, d'arithmétique, de musique et d'architecture militaire, quatre des matières défendues, sont présentées sous la forme d'emblèmes. Le cartouche encadrant chaque image a été adapté au dedicataire et à l'étudiant : il est composé de deux aigles tenant une branche de laurier et un caducée, et des armoiries d'Immerseel. Les images emblématiques comme la mise en page sont inspirées de l'*Imago Primi Saeculi* publié douze ans plus tôt³⁸. La vignette consacrée à la musique (fig. 10) est directement copiée de l'emblème *Societas abundans gaudio in afflictione sua* (p. 568 de l'*Imago*). Elle est entourée de la devise *Variis artibus sese excolenti* (« pour se cultiver par différents arts ») et du *motto* *Grata est concordia discors* (« l'harmonie discordante est agréable »), et suivie d'un poème de huit vers composés en alexandrins. À la différence des deux premiers livrets analysés, les quatre gravures de ce *libretto* font référence aux thèses soutenues par le candidat. Le texte qui suit n'offre cependant pas de développement scientifique, objet de l'autre livret, mais il fournit un prétexte à l'éloge sous forme rhétorique.

³⁵ Louis MARIN, *Politiques de la représentation*, Paris, Kimé, 2005, p. 71-86, en particulier p. 77.

³⁶ *Theses mathematicae ex geometria, arithmetica, architectura militari, cosmographia, statica, optica, musica, quas serenissimo archiduci Leopoldo Wilhelmo dicatas et aenea tabula amplissime expressas, praeside R. P. Andrea Tacquet Societatis Iesu matheseos professore, tuebitur ac demonstrabit illustrissimus dominus Theodorus d'Immerselle comes de Bouchove et S. Imperii. In Collegio Societatis Iesu Lovanii 3 Septembris hora 9. ante et 3. post meridiem. Lovanii, Typis Andreae Bouvetii. Anno MDCLII*, Malines, Stadsarchief, inv. A.09636/A.

³⁷ *Mathematicae scientiae emblematicae expressae, et ab academicis nobilibus Belgis oblatae illustrissimo domino D.*

Theodoro d'Imerselle comiti de Bouchove et S. Rom. imperii. Dum sub auspiciis serenissimi archiducis Leopoldi Guilielmi positiones ex omnibus mathematicis scientiis propugnaret in collegio societ. Jesu Lovanii : 3. septembris, A°. M. DC. LII. Paris, Bibliothèque nationale de France, Tolbiac, inv. n° YC- 482.

³⁸ Catherine BOUSQUET-BRESSOLIER, « Pédagogie de l'image jésuite : de l'image emblématique spirituelle aux *Emblemata* mathématiques », dans Catherine BOUSQUET-BRESSOLIER éd., *François de Dainville S.J. (1909-1971). Pionnier de l'histoire de la cartographie et de l'éducation*, Paris/Genève (Études et rencontres de l'École des Chartes, 15), 2004, p. 164-166.



Fig. 10. Anon., *Emblema III : Ex Musica*, dans *Mathematicae scientiae emblematicae expressae, et ab academicis nobilibus Belgis oblatae illustrissimo domino D. Theodoro d'Imerselle comiti de Bouchove et S. Rom. imperii. Dum sub auspiciis serenissimi archiducis Leopoldi Guilielmi positiones ex omnibus mathematicis scientiis propugnaret in collegio societ. Jesu Lovanii, Louvain, Andrea Bouveti*, p. 13. Bibliothèque nationale de France, Tolbiac, n° inv. YC- 482. © Bibliothèque nationale de France.

Dans les trois exemples évoqués dans cet article, de nombreuses stratégies visuelles contribuent à la spectacularisation de l'image. En effet, les *topoi* du spectacle tels que la mise en scène, la théâtralité et une certaine dimension ludique sont mis en image de manière à faire événement, et ainsi à perpétuer la performance. L'affiche participait à l'expérience vécue par le spectateur par ses grandes dimensions, le recours au langage allégorique, la profusion d'éléments décoratifs, des jeux de cadres et une mise en page complexe mêlant texte et image. Cette saturation d'informations, caractéristique de l'imagerie baroque, permet de suggérer le mouvement, le passage, le dynamisme. Le riche vocabulaire ornemental déployé comprend des putti, des draperies feintes, des cartouches, des guirlandes et festons, et des structures architectoniques. D'imposantes colonnes et galeries fournissent un cadre monumental au trône des souverains dans les thèses de Bobrek Ligeza et d'Erdödy. La planche de la thèse d'Immerseel est, quant à elle, mise en scène par un rideau relevé devant la composition. Ce mécanisme est récurrent dans les gravures de thèses, tout comme il est un procédé fréquent en peinture. « Il voile seulement pour dévoiler, apparaît seulement pour disparaître. »³⁹ La draperie assimile la représentation à une

scène de théâtre, et permet ainsi de rendre compte du cérémonial développé à l'occasion des défenses publiques.

En conclusion, l'iconographie des placards, en manifestant la nature spectaculaire de la dispute académique, traduit cette volonté d'apparat et de théâtralité inhérente à l'art baroque. Les positions défendues, prétexte au développement des affiches, deviennent pour leur part tout à fait secondaires dans la présentation générale. Au-delà d'annoncer la défense publique et d'indiquer son déroulement, les gravures de thèses assuraient une fonction de décoration de la salle des actes. Dans ce cadre, elles véhiculaient des messages socio-politiques (la célébration de conquêtes militaires, la légitimation d'un souverain, la reconnaissance sociale et intellectuelle du candidat) et religieux (l'éloge de la piété du dedicataire, de son combat contre les hérésies) sous-jacents, à l'aide d'un langage visuel sophistiqué visant à émerveiller les spectateurs. Les cérémonies de promotion, transformées en événements somptueux dans les universités et collèges jésuites de l'époque moderne, offraient ainsi un lieu tant pour l'expression de la connaissance que pour la représentation du pouvoir. Ces deux dimensions étaient pérennisées et diffusées par le biais des placards gravés, donnés, vendus ou envoyés à l'étranger.

³⁹ Emmanuelle HÉNIN, « Parrhasios and the Stage Curtain: Theatre, Metapainting and the Idea of Representation

in the Seventeenth Century », *Art History*, 33, 2 (2010), p. 248-261.